

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2021

➤ L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est prorogée

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	Excusé – Pouvoir à Jean-Marie DAVI	Emma GATINEAU	Excusée
Frédéric CHARVET	X		

Jean-Louis GENTET a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 mars 2021

Le compte-rendu du 4 mars a été adressé par mail le 9 mars 2021.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 4 mars 2021.**

2 - CA3B

- **Conseil de communauté du 22 mars 2021 :**

Vote du budget :

Fonctionnement budget principal : 176 M€ dont 102 € pour les services, 47 M€ pour les communes, 13 M€ pour le développement économique.

Investissement budget principal : 129 M€.

La perte estimée relative à la situation sanitaire pour l'exercice 2020 s'élève à 2M€.

La capacité de désendettement de la communauté de commune est de 8 ans – emprunts en cours : 46 M€.

Vote des taux de fiscalité pour 2021 : maintien des taux moyens pondérés fixés en 2017 :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 24,97 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,742 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5,69 %
- (Taxe d'habitation : 6,83 %).

Le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est fixé à 9,95%. L'augmentation proposée de 1,09 point du taux se traduira par une évolution de 20 € en moyenne pour les ménages contribuables. Une étude est en cours pour permettre d'appliquer la part incitative pour chaque ménage. L'extension des consignes de tri concerne le tri des emballages plastiques, déjà en place dans deux territoires des ex EPCI (BDSR et Montrevel). Cette extension est également un enjeu des mois à venir (1^{er} janvier 2022), avec une perspective de développement sur l'ensemble du territoire.

- **Gestion du service public de l'assainissement collectif :** jusqu'au 31/05/2021, la société SOGEDO exploite le réseau pour le compte de la CA3B sur Certines, Druillat, Journans, la Tranclière, St Martin du Mont et Tossiat. A compter du 1^{er} juin 2021, cette exploitation sera reprise en régie par la CA3B. Le tarif précédemment appliqué sera maintenu.

3 - Commissions

Commission Animation-Culture

- Décors de printemps : RDV samedi 03/04/2021 – les décors sont réalisées en lien avec le comité de fleurissement. Les bénévoles qui prennent part à cette action sont vivement remerciés. L'installation est prévue le 10 avril. Les habitants sont invités à créer un jardin de fleurs sur la pelouse à côté de la bibliothèque (fabrication de fleurs avec des matériaux de récupération ou en bois peintes de couleurs vives.
- Projet Campagn'art : une dizaine de personnes inscrites à ce projet. Les parents devront accompagner leurs enfants. Le clip devra mettre en avant différents lieux de Tossiat, pas trop éloignés du centre village.
- Coding goûter organiser par Altec : 2 ateliers mis en place, prévoir goûters.
- Fleurissement : réunion du 24/03/2021
Un point a été fait sur ce qui n'a pas marché. Il a été décidé comme l'an dernier de privilégier les plantations qui demandent moins d'arrosage. La commande de fleurs est à faire. Une autre réunion aura lieu à l'automne.

Commission Communication

Le nouveau plan communal a été reçu, il sera distribué avec le prochain Echo de la Chanaz. Ce dernier a été mis sur les différents panneaux dans le village.

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

- Collecte Clan Fé'l'ain : pas énormément de monde, mais satisfaction des enfants et de l'association.
- Lors de la dernière réunion, les enfants ont échangé avec le maire qui leur a présenté l'institution et le budget d'une commune.
- Projets : propreté – les points à améliorer dans le village ; une fresque colorée dans la cour de l'école.

Commission Environnement

- Opération village propre du 27/03/2021 : une quarantaine de personnes présente, dont une quinzaine d'enfants qui se sont dispersés dans la commune. Il a été ramassé 50 kg de déchets. Beaucoup de déchets autour des colonnes de tris, veiller peut-être à un enlèvement plus soigneux par l'entreprise en charge de la collecte (filets en cas de vent ?).
- Une collecte de masques organisée par l'association TEHP (territoire à énergie positive) sera mise en place dans le hall de la mairie et l'espace santé. Les masques sont ensuite recyclés par des entreprises de la plastics vallée (notamment en tee-shirts).
- Broyage des déchets verts prévu initialement le 23/04/2021 est repoussé en mai. Cette initiative a été accueillie très positivement par les administrés.
- Projet une naissance – 1 arbre : il est proposé d'offrir un arbre à chaque naissance qui sera planté soit chez le particulier soit dans la commune. 11 élus/13 présents sont favorables à cette action.
- 3 tilleuls seront plantés à la Chanaz à la place des 2 poiriers d'ornement.
- Plantation d'arbustes à prévoir sur le piétonnier de la Vavrette.
- Des poubelles sont à rajouter notamment devant le café de la gare et chemin de chaux. Demander à ex Cérégrain route de la Vavrette de mettre une poubelle (stationnement de nombreux camions la nuit).

Commission Scolaire et Périscolaire

- CR du Conseil d'école du 11/03/2021 et réunion avec les parents d'élèves
153 élèves cette année, 136 inscrits pour la rentrée prochaine. En cas de besoin, la commune est favorable à la mise à disposition d'une ATSEM à mi-temps pour la grande section CP.

Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire

Par délibération en date du 4 janvier 2018, le conseil municipal avait voté favorablement pour un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée scolaire 2018 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Cette dérogation arrivant à échéance, le conseil municipal, lors de sa séance du 7 janvier 2021, avait émis un avis favorable à la prolongation de cette dérogation. A cette date, le conseil d'école n'avait pas encore statué. La demande devant être conjointe, il est demandé aux élus de réitérer cette décision au vu de l'avis favorable du conseil d'école en date du 11 mars dernier :

- Représentants de parents : 5 POUR 1 CONTRE
- Enseignants : 6 POUR 0 CONTRE

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- **de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire,**
- **d'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,**
- **de proposer à la directrice académique des services de l'éducation nationale d'organiser la semaine scolaire avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

- Point sur les impayés : diminution des créances qui étaient de 6 600 € au 30/09 et sont passées à ce jour à 3 800 €.
- Sophie Chapuis a mesuré le niveau sonore à la cantine : ce dernier oscille entre 70 et 80 décibels et à 60 dans un moment de calme ce qui est tout à fait dans la norme.
- Des balles de tennis usagées ont été récupérées et positionnées sur certaines chaises de la cantine pour remplacer les tampons. La commune remercie le club Sud Revermont pour ce don.
- Coût du service cantine : en 2020 10 509 repas ont été servis, le prix de revient du repas s'élève à 5.43 €, le reste à charge de la commune est de 1.36 €/repas.

• **Commission Sécurité**

Vidéo surveillance : Rencontre avec le maire de Poncin

La commune de Poncin devait faire face à de nombreuses dégradations, les frais représentaient entre 40 et 50 000 €/an. 11 caméras ont été installées pour un coût de 120 000 € subventionné à hauteur de 40 000 €. Le coût de la maintenance est de 2 800 €/an. La population et les élus sont satisfaits.

D'autres visites de sites sont prévues.

• **Commission Travaux – bâtiments**

- 5 binômes ont été constitués pour auditer l'ensemble des bâtiments communaux.
- Rénovation du monument aux morts : le projet présenté ne fait pas l'unanimité. Une étude est en cours pour chiffrer le maintien du socle uniquement.
- Logement rue L. François Jambon : le bail a été signé, la famille arrive le 12 avril.
- Réunion de lancement du chantier HAISSOR le 17 mars, les travaux vont démarrer prochainement.
- Le devis de réparation de fontaine pour une remise en eau se monte à 1 580 €HT. Les conseillers valident ce devis.

• **Commission Urbanisme (voir point 5)**

Lors de la réunion du 26/03/2021 avec M. JOLIVET de l'Agence 01, ce dernier a présenté la mission d'assistance qu'il pouvait apporter à la commune pour la consultation des prestataires et le suivi de la procédure.

Cette mission d'assistance pour la révision PLU se décline en deux prestations :

- Elaboration du dossier de consultation et attribution du marché : 3 375 €
- Suivi technique, administratif et financier de la révision du PLU : 3 825 €

Les élus sont d'accord pour prendre les deux prestations, une convention de mission d'assistance pour la révision du PLU sera signée avec l'Agence 01.

Une information relative à la révision du PLU sera notée sur le prochain Echo de la Chanaz (distribué fin mai).

• **Commission Voirie – réseaux**

- Modification marquage chemin du Gaz du Soulier.
- Parking rue de la gare : l'état de la voirie pour l'accès aux entreprises est déplorable. Le terrain appartient à la SNCF qui est d'accord pour le céder à CA3B. Négociation en cours.

4 - Finances :

Demande de subventions :

- Bonus relance est destiné aux communes de – 2 000 habitants.
 - Portes des bâtiments communaux : montant des travaux 35 541 €HT – estimation de la subvention 20% soit 7 108 € - reste charge pour la commune : 28 433 €.
 - Monument aux morts : montant des travaux 9 930 €HT – estimation de la subvention 20% soit 1 986 € - reste charge pour la commune : 7 944 €.
- **Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les plans de financement ci-dessus proposés.**
- Les dossiers DETR devront être transmis avant le 30/06/2021 (études en cours).

ALEC01 : constitution SPL – entrée au capital

L'ALEC est une structure associative œuvrant depuis plus de 35 ans à l'échelle départementale sur les thématiques énergie climat et anime des actions s'inscrivant dans les compétences des collectivités et de leur EPCI en lien avec leurs Plan Climat Air-Énergie Territorial.

Pour répondre à l'évolution législative, l'ALEC01 s'est engagée dans une démarche de mutation en Société Publique Locale (SPL) et porte donc le projet de dissolution de la structure associative existante. L'actionnariat principal de la SPL ALEC de l'Ain serait constitué par les 14 EPCI du département, le département de l'Ain et le SIEA ainsi que les communes qui le souhaiteront. Ces dernières seront regroupées au sein d'une Assemblée Spéciale.

Le capital initial nécessaire au bon fonctionnement de la SPL est arrêté à 408 000 €, divisé en 4 080 actions de 100 € chacune.

Par courrier reçu le 31/03 le président de la CA3B demande aux communes de différer la délibération. En effet, CA3B souhaite revoir quelques points notamment que les communes aient accès aux services de la SPL sans en être directement actionnaire

Convention avec Journans pour la participation au CPNI

Le maire rappelle le rapprochement des CPI de Tossiat et de Journans pour devenir le Centre d'Incendie et de Secours communal (C.I.S.C) de Tossiat afin d'assurer une meilleure couverture des risques sur les deux communes.

Une 1^{ère} convention visant à répartir les charges financières du Centre de Première Intervention entre les deux communes (fonctionnement et investissement) au prorata de leur population respective, soit pour Journans 20% des frais engagés sur l'année, a été approuvée le 01/01/2008.

Par délibération du 3 mars 2017, une nouvelle convention d'une durée de 3 ans a été approuvée, elle porte la participation de la commune de Journans à un montant fixe annuel de 2 100 €, hors investissement important.

La commune de Journans ne souhaite pas renouveler cette convention. Il leur sera demandé ce qui motive la décision.

A noter : 19 % des interventions ont lieu sur Journans.

Une réunion est prévue courant avril.

5 - Urbanisme :

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire :

- ROMAND Stéphane – Transfert de Permis à SCI As de Trèfle
- FARGEAUDOU Sacha – 10 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- SCI SIMSEK – Transfert de Permis à SIMSEK Sena
- CHARRETON Mathieu – 611 chemin des Teppes : maison individuelle
- CARRÉ Sébastien – 13 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- CAFFIER David – 16 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- CHANEL Jean-Sébastien – 17 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- GILLAUX Jean – 8 impasse du Petit Pont : maison individuelle
- PUGLIESE Pascal – 488 route de la Vavrette - Extension

- Déclarations préalables :

- COURTILLY Guillaume – 413 chemin de Mas Gruzin : Véranda
- MORIN Cécile – 94 route de Montagnat : division parcellaire
- VION Christian – 671 chemin des Teppes : piscine
- BERAUDIER Michel – 7 impasse du pré de la garde : piscine
- MELIOT Stéphane – 80 chemin des Landenettes : avancée de toit

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- PONTET (chemin des Teppes)
- CA3B (12 impasse de la Vavrette - Lacourtablaise TP).

6 - Questions diverses :

- Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze : réunion au sujet de l'écluse prévue le 30 avril prochain.
- Espace co-voiturage AP2R : besoin de 75 places – le terrain proposé est en zone humide, il ne sera donc pas possible de faire un parking. Une autre possibilité est à l'étude.
- Mettre une signalisation pour les WC publics.
- Des administrés font remarquer que le ralentisseur vers l'ancienne pharmacie est dans un état dégradé. Vérifier sa conformité.
- La boîte aux lettres de la mairie servira de boîte citoyenne (dépôt des propositions des habitants).

Prochains conseils :

- Jeudi 8 avril 2021 à 20 heures : vote du BP 2021
- Jeudi 6 mai 2021 à 20 heures

La séance est levée à 22 heures 25